



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 16/11/2021

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Anthony PINTO – Arthur FLEURY

Absent excusé : M. Jean François CHERUBIN

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

CHAMPIONNATS SENIORS

Match n° 23927080 TROPS FC / PARIS 15 AC 3 du 07/11/21 D4.C

Courriel de TROPS Score du match 3-1 pour TROPS

La commission entérine le résultat de la rencontre 3 – 1 en faveur de TROPS.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININES**Match n° 23460243 PARIS FEMININ FC / PARIS 15 AC du 13/11/2021 D1**

Courriel de Paris Féminin FC annonçant son forfait.

La commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de Paris Féminin FC séniors féminines.

CHAMPIONNAT ANCIENS**Match n° 23433899 PARIS 15 O. / RACING CLUB 18 - Anciens D1 du 17/10/21**

Après 3 demandes de feuille de match restées sans effet.

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de PARIS 15 O 1^{er} forfait et lui inflige l'amende de 40 € (cf annexe financière)

Match n° 23963588 AS HAJDUK VELJKO / SALESIENNE DE PARIS 2 – Anciens D2.A du 14/11/2021

Courriel de SALESIENNE de PARIS sur l'attitude du club recevant.

La commission demande un rapport au club AS HADJDUK VELJKO sur les raisons du non-établissement de la feuille de match et de son attitude envers le club visiteur (date butoir au 22/11/21) - décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Match n° 23931770 PARIS 13 ATLETICO 2 / DOUZIEME CA – Anciens +45ans du 05/12/2021

Courriel de Paris 13 Atlético demandant le report avancé de ce match au 28/11/21.

La commission donne son accord sous réserve d'obtenir l'accord du club DOUZIEME CA.

JEUNES**U14****Championnat U14****Match n° 23404484 SOLITAIRES FC 2 / PARIS 13 ATLETICO 3 – U14 D2.A du 13/11/2021**

Courriel de Paris 13 Atlético pour donner le score 3-4 en faveur de Paris 13 Atlético

La commission demande au club recevant le motif de la non-utilisation de la FMI et d'adresser la feuille de match papier en précisant le score (date butoir le 22/11/21)

Match n° 23404483 CHANTIER UA / ESPERANCE PARIS 19 2 – U14 D2.A du 13/11/2021

Courriel de l'Espérance Paris 19^{ème} demandant à jouer ce match en précisant les motifs.

A la lecture de la feuille de match, l'équipe de CHANTIER UA n'a pas un nombre de joueurs suffisant munis d'un Pass sanitaire pour que le match ait lieu. C'est la deuxième fois que cela se produit pour cette équipe du club de CHANTIER UA.

La commission donne perdu par forfait à l'équipe de Chantier UA conformément à la décision du Comité Exécutif de la F.F.F. en date du 20/08/2021 sans application des sanctions financières.

Il est rappelé au secrétaire général du club de l'Espérance Paris 19^{ème} que la loi s'applique partout et pour tous sur le Territoire Français et qu'aucune consigne de désobéissance civique ne doit être donné dans nos clubs. Extrait ci-dessous de la fin du communiqué du COMEX de la FFF.

« De manière générale, dans toutes les situations exposées ci-avant, outre la perte de la rencontre par forfait ou par pénalité prononcée en matière règlementaire, l'instance organisatrice de la compétition, via sa commission compétente, pourra également prononcer dans le cadre d'une procédure disciplinaire toute autre sanction qui lui paraîtrait justifiée à l'encontre des clubs et/ou licenciés en cause, ainsi qu'à l'encontre de l'arbitre (officiel ou bénévole) n'interdisant pas le déroulement de la rencontre malgré le fait qu'un ou plusieurs joueurs ne présentent pas un pass sanitaire valide. »

Match n° 23427208 CENTRE DE PARIS AS / NICOLAÏTE DE CHAILLOT 2 - U14 D3.A du 13/11/21 pour le compte de la journée 15

Courriel de Nicolaïte de Chaillot justifiant de son déplacement et de celui de Centre de Paris AS expliquant les raisons pour lesquelles il n'a pas accueilli l'équipe visiteuse.

A la lecture des explications du club recevant qui apparemment a besoin d'aide pour lire les calendriers que le secrétariat du district ne lui a pas apportée.

La commission présente ses excuses au club visiteur et programme cette rencontre au 08 janvier 2022.

Match n 23427209 CHAMPIONNET 2 / PARIS CA 2 du 22/01/2022 – U14 D3.A pour le compte de la journée 15

La commission préfère prendre les devants et confirmer cette rencontre à la date indiquée. Il est précisé que les clubs concernés n'ont soulevé aucune remarque sur cette programmation.

Match n° 23427247 SALESIENNE DE PARIS 2 / BON CONSEIL – U14 D3.B du 13/11/2021

Courriel tardif de Bon Conseil signalant son forfait la veille à 21H52.

La commission entérine le 1^{er} forfait de l'équipe du Bon Conseil et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière).

Match n°23427254 AS PARIS / COURONNES OFC 2 – U14 D3.B du 20/11/2021

Match n°23930455 AS PARIS 2 / PETITS ANGES 3 – U14 D4.B du 20/11/2021

Courriel de l'AS PARIS demandant que le début de ces rencontres soit décalé de 30 minutes.

La commission donne son accord et précise que tout changement d'horaire, dans un sens ou dans l'autre d'une trentaine de minutes par rapport à l'heure initialement prévue, sera toujours autorisé même sans l'accord de l'autre club.

Match n° 239330268 PARIS 13 ATLETICO 5 / SEIZIEME ES 4 – U14 D4.A du 13/11/2021

Courriel de SEIZIEME ES déclarant forfait avisé.

La commission entérine le 1^{er} forfait avisé de l'équipe 4 de SEIZIEME ES.

Match n° 23930265 COURONNES OFC 3 / TERNES PARIS OUEST – U14 D4.A du 13/11/2021

A la lecture de la feuille de match, l'équipe des employés de la ville de Paris en grève.

La commission fixe la rencontre au 09 janvier 2022 avec un coup d'envoi entre 13H et 17H.

Match n° 23930450 VIKING CLUB PARIS / AS PARIS 2 – U14 D4.B du 13/11/2021

A la lecture de la feuille de match et du courriel du club recevant signalant le changement de date et fixant le terrain de la rencontre. Etant donné la fermeture exceptionnelle du district sur le week-end du 11 novembre, il était impossible d'entériner ces informations.

La commission fixe la rencontre au samedi 18/12/21 avec un coup d'envoi entre 13H et 17H.

Match n° 23930440 PITRAY OLIER PARIS 2 / RACING CLUB 18 - U14 D4.B du 16/10/2021

Après 3 demandes de feuille de match restées sans effet.

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe 2 de PITRAY OLIER 1^{er} forfait et lui inflige l'amende de 40 € (cf annexe financière)

Après vérification du nombre de licences valides U13 et U14 de RC Paris 18 en application de l'article 7.9.3 des RSG du district 75, il s'avère que le club n'est pas en mesure d'aligner une équipe d'au moins 8 joueurs au jour du match, la commission donne match perdu par forfait à RC PARIS 18 et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière). Cela constitue le 2^{ème} forfait, le premier étant le 23/10/21 (voir PV du 26/10/21)

Match n° 23930451 RACING CLUB PARIS 18 / SALESIENNE DE PARIS 4 – U14 D4.B du 13/11/2021

Courriel du Racing Club 18 déclarant un forfait avisé de son équipe.

La commission entérine le 3^{ème} forfait avisé de l'équipe de RACING CLUB 18.

En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe U14 de RACING CLUB 18 et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière).

Coupe U14**Match n° 24206360 PARIS CA / NICOLAITE DE CHAILLOT du 27/11/2021.**

Courriel de NICOLAITE DE CHAILLOT signalant 3 matches en retard de championnat dans cette catégorie.

La commission fixe cette rencontre au 18/12/2021 avec un coup d'envoi entre 13H et 17H.

Match n° 24206345 PARIS XVII POUCHET / CHAMPIONNET SPORTS ou**Match n° 24206346 PARIS XVII POUCHET /AS PARIS du 16^{ème} de finale.**

Le match du tour précédent étant fixé au 27/11/21.

La commission fixe cette rencontre au 18/12/2021 avec un coup d'envoi entre 13H et 17H.

Match n° 24206347 ES SEIZIEME / AF PARIS 18 du 27/11/21.

L'équipe U14 de l'ES SEIZIEME a un match en retard de championnat.

La commission fixe cette rencontre au 18/12/2021 avec un coup d'envoi entre 13H et 17H.

Match n° 24206352 PITRAY OLIER / PARIS XI du 27/11/21.

L'équipe U14 de PARIS XI a un match en retard de championnat.

La commission fixe cette rencontre au 18/12/2021 avec un coup d'envoi entre 13H et 17H.

Match n° 24206358 ANTILLAIS PARIS 19 / PARIS 13 ATLETICO du 27/11/21.

L'équipe U14 de ANTILLAIS PARIS 19 a un match en retard de championnat.

La commission fixe cette rencontre au 18/12/2021 avec un coup d'envoi entre 13H et 17H.

U16**Championnat U16****Match n° 23927370 ESC PARIS 20 / ESC XVème – U16 D3.D du 14/11/2021**

Courriel de l'ESC PARIS 20 annonçant le forfait avisé de son équipe.

La commission entérine le 3^{ème} forfait avisé.

En conséquence, la commission déclare le forfait général de l'équipe U16 de l'ESC PARIS 20 et lui inflige une amende de 100€ (cf annexe financière).

Match n° 23927374 ESC XVème / PUC 3 – U16 D3.D du 17/10/21

Après 3 demandes de feuille de match restées sans effet.

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de l'ESC PARIS XVème 1^{er} forfait et lui inflige l'amende de 40 € (cf annexe financière).

Coupe U16**Match n° 24206280 P.U.C. / ESPERANCE PARIS 19 du 28/11/21.**

L'équipe U16 de P.U.C. a un match de championnat régional.

La commission fixe cette rencontre au 19/12/2021 avec un coup d'envoi entre 12H et 14H.

Match n° 24206279 PETITS ANGES / PARIS 13 ATLETICO 2 du 28/11/21.

L'équipe U16 de PARIS 13 ATLETICO 2 a un match de championnat régional.

La commission fixe cette rencontre au 09/01/2022.

U18**Championnat U18****Match n° 2343393978 PITRAY OLIER PARIS / ESPERANCE PARIS 19 – U18 D1 du 12/12/2021**

Courriel de l'Espérance Paris 19 motivant son refus de changement date.

La commission prend note.

Match n° 23965484 PITRAY OLIER PARIS 4 / PARIS CA 2 – U18 D3.C du 06/02/2022

Accord des deux clubs pour un report avancé de la rencontre au 30/01/2022

La commission donne son accord.

FORFAITS GENERAUX**SENIORS D3**

CHANTIERS UA (PV du 28/09/2021)

SENIORS D4

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

MERCENAIRES ALUMNI (PV du 26/10/21)

US SPEALS (PV du 09/11/21)

SENIORS CDM

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 26/10/21)

SENIORS FEMININES D1

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS (PV du 26/10/21)

U18 D3

TERNES CS (PV du 05/10/2021)

U16 D3

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/2021)

ES PARIS 13.2 (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB 18 (PV du 09/11/2021)

ESC PARIS 20 (PV du 16/11/2021)

U14 D2

ES PARISIENNE 2 (PV du 09/11/2021)

U14 D3

ESC XVème (PV du 05/10/2021)

ES PARISIENNE.3 (PV du 19/10/2021)

FC SOLITAIRES PARIS 3 (PV du 26/10/21)

U14 D4

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/2021)

RACING CLUB PARIS 18 (PV du 16/11/21)

ANCIENS D2

OP 15 (12) (PV du 12/10/2021)

ANCIENS +45 ANS

LA SALESIENNE (PV du 28/09/2021)

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/2021)

TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES**COUPE 75 SENIORS**

Tour de cadrage le 28/11/21

1/16 de finale le 09/01/22

COUPE 75 SENIORS Amitié

1^{er} tour le 09/01/22

2^{ème} tour le 20/02/22

COUPE 75 U18

1/16 de finale le 09/01/22

1/8 de finale le 20/02/22

COUPE 75 U16

1/8 de finale le 28/11/21

1 /4 de finale le 20/02/22

COUPE 75 U16 Amitié

Tour de cadrage le 09/01/22

1/8 de finale le 20/02/22

COUPE 75 U14

1/16 de finale le 27/11/21

1/8 de finale le 09/01/22

COUPE 75 U14 Amitié

Tour de cadrage le 15/01/22

1/8 de finale le 19/02/22

COUPE 75 Anciens

Tour de cadrage le 09/01/22

1/16 de finale 30/01/22